

Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué 2023/2757(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Mise en ?uvre des obligations internationales de l'Union, telles que visées dans le règlement relatif à la politique commune de la pêche, conformément à l'accord de commerce et de coopération UE/Euratom/Royaume-Uni, en ce qui concerne l'aiguillat commun Complétant 2011/0195(COD) Sujet 3.15 Politique de la pêche Zone géographique Royaume-Uni	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	PECH Pêche		

Evénements clés			
19/06/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)03812	
19/06/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
12/07/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/08/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2757(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	PECH/9/12308

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2023)03812	19/06/2023	EC
Document annexé à la procédure		C(2023)4830	12/07/2023	EC

